

## ***Livret d'accueil***

### ***Classe de seconde***

*Chers parents, chers élèves,*

*Bienvenue au lycée Daguin de Mérignac.*

*Etape capitale dans votre vie d'élève, au mois de septembre prochain, vous entrerez au lycée, un lycée important, tant par sa taille que par le nombre d'élèves accueillis.*

*Pour autant nous avons à coeur, mes équipes et moi-même, d'apporter à chacun de vous une attention particulière. Cette exigence se traduit dans les trois ambitions du projet d'établissement :*

- *favoriser la réussite de chaque élève*
- *La responsabilisation des élèves dans le cadre d'une citoyenneté internationale*
- *Le développement de l'ouverture culturelle, du numérique et des partenariats*

*Pour accompagner les jeunes dans leur démarche de formation et de réussite toute la communauté éducative s'est rassemblée autour d'un projet :*

#### ***« Ensemble pour réussir »***

*Ensemble signifie que leur réussite dépend des ressources mises en oeuvre par le lycée et ses partenaires mais aussi de l'engagement de chaque élève. Ces deux conditions réunies garantissent la réussite de leur parcours de formation.*

*Ce livret a été conçu comme un repère pour guider vos premiers pas au lycée. Il ne se prétend pas exhaustif, car il vous faudra quelques jours pour en découvrir toute la richesse.*

*Je forme pour vous, élèves, des vœux de réussite et d'épanouissement.*

*Le Proviseur*

## ***Le Lycée Fernand DAGUIN ...***

### ***➤ Un établissement important***

53 divisions : 15 secondes générales et technologiques, 14 premières, 14 terminales, 5 classes d'enseignement supérieur dont 2 par apprentissage.

Un total : environ 1630 élèves / étudiants et 70 apprentis.

Auxquels s'ajoutent 190 personnels dont 130 professeurs.

Gérer une population aussi importante impose de la rigueur et des règles de fonctionnement simples à observer, pour le bien-être et la réussite de chacun.

## ➤ **Un éventail de formation très riche**

- Bacs généraux :
- Littéraire (L)
  - Economique et Social (ES)
  - Scientifique (S)
- Bac Technologique : (STMG)
- Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
- BTS :
- Comptabilité et Gestion (CG)
  - Notariat (NOT)
  - Professions Immobilières (PI)
- BTS par apprentissage :
- Transport et Logistique (TPL)
  - Professions Immobilières (PI)

## **Votre Rentrée ...**

Les dates : lundi 4 septembre 2017

Accueil de tous les internes 9h à l'internat

Réunion des internes 10 h salle polyvalente Daguin

Réunion foot masculin et foot féminin 11 h salle polyvalente Daguin

ACCUEIL DES SECONDES de 14 h 05 à 17 h

Réunion avec les parents SAM et Rugby à 17 h

### **DEBUT DES COURS LE MERCREDI 06 SEPTEMBRE 2017**

#### ➤ **Les horaires du lycée**

Matin	8h15 - 9h10 ◇ 9h15 - 10h10 ◇ 10h20 - 11h15 ◇ 11h20 - 12h15
Après-midi	13h - 13h55 ◇ 14h - 14h55 ◇ 15h - 15h55 ◇ 16h05 - 17h ◇ 17h05 - 18h

#### ➤ **Les manuels scolaires**

La liste des manuels scolaires est sur le site du lycée : <http://lycee-daguin.com>

## **Le jour "J"**

Au portail : vous devrez avoir une tenue appropriée (pas de pantalon troué, pas de tongs, de short ou mini jupe très courts).

Vous serez pris en charge par le professeur principal qui vous remettra :

L'emploi du temps "provisoire" et votre carnet de correspondance dans lequel figure le règlement intérieur du lycée Daguin. Vos parents et vous-même devrez en prendre connaissance et le signer. "Toute inscription au lycée Fernand Daguin vaut acceptation de ce règlement".

L'emploi du temps sera **définitif** 15 jours après la rentrée des classes.

## ***Les jours J +...***

Une seule entrée autorisée : 15 rue Gustave Flaubert

Au portail : vous devrez avoir une tenue appropriée et votre carnet de correspondance avec votre photo.

Une fouille visuelle et aléatoire des sacs peut être effectuée .

Horaires d'ouverture et fermeture du portail :

07h45-08h25 09h05-09h25 10h05-10h30 11h10-11h30 12h10-12h25 12h55-13h10

13h50-14h10 14h50-15h10 15h50-16h15 16h55-17h15 17h55-18h10

Dans les bâtiments : vous devrez enlever casquette, chapeau et autre couvre-chef et éteindre votre téléphone.

Vous ne devrez pas stationner dans les couloirs, ni prendre des photos et filmer sans autorisation du chef d'établissement.

Ces règles de "vivre ensemble" sont essentielles au fonctionnement du lycée.

## ***Ce qui va changer par rapport au collège ...***

L'autonomie : vous serez autonome, acteur de votre scolarité, ce qui signifie qu'il faudra apprendre à gérer de nouvelles libertés et de nouvelles responsabilités, dans le cadre, bien entendu du respect du règlement intérieur ;

Le travail au lycée, de nouvelles exigences : le rythme de travail est plus soutenu et le temps à consacrer au travail scolaire plus élevé qu'au collège. Il est essentiel de s'investir dès la rentrée scolaire afin de ne pas perdre pied.

## ***Question d'orientation...***

La classe de 2nde GT constitue un palier d'orientation très important. Vous travaillerez durant toute l'année à votre projet d'orientation dans le cadre des séances d'accompagnement personnalisé avec l'aide de votre professeur principal et des conseillères d'orientation.

Dès le 2ème trimestre, vous aurez à formuler des vœux provisoires. Le conseil de classe émettra alors des avis et un dialogue s'engagera avec vos parents.

Le 3ème trimestre est la phase des vœux définitifs.

Un projet d'orientation viable est la résultante de vos aspirations et de la réalité de vos compétences et de vos résultats scolaires.

## ***La vie démocratique au lycée...***

Le lycée est soumis à des devoirs au sein de l'établissement tels que le respect, l'assiduité... Il bénéficie également de nombreux droits à exercer : droit de réunion, d'affichage, de publication et d'association.

De plus, le lycée est un lieu privilégié de l'apprentissage de la vie démocratique : chaque élève vote pour élire ses représentants et peut se porter candidat.

Plusieurs instances représentent le lycéen-citoyen : les délégués de classe, les délégués élus au Conseil d'Administration et les élèves élus au Conseil de la Vie Lycéenne.

## ***La vie associative au lycée...***

### ➤ La Maison Des Lycéens

La Maison Des Lycéens (MDL) est une association qui rassemble les élèves souhaitant s'engager dans des actions citoyennes et prendre des responsabilités au sein de l'établissement dans les domaines culturel, artistique, sportif et humanitaire. Le siège de l'association de la MDL se situe au lycée Daguin. C'est à la fois un lieu de rencontre et d'échanges, et un outil pour le développement d'action culturelle au sein du lycée. Les élèves gèrent ce lieu comme ils l'entendent (aménagement, organisation de réunions, ...).

Tout membre de la communauté éducative (personnels enseignants, administratifs, techniques, sociaux et de santé, parents d'élèves) peut apporter ses compétences, tant pour l'animation que la gestion de la Maison Des Lycéens.

### ➤ L'Association Sportive du lycée

L'Association Sportive (A.S) s'adresse à tous les élèves du lycée désireux de pratiquer une ou plusieurs activité(s) physique(s) et artistique(s) au sein du lycée, en complément des cours d'Education Physique et Sportive (EPS).

Découverte, initiation, compétition, dépassement de soi, convivialité, partage, respect, telles sont les valeurs défendues par l'A.S Daguin.

## ***Les associations de parents d'élèves...***

Deux associations vous représentent dans les instances du lycée. Dévouées à l'intérêt de nos jeunes, elles constituent un relais précieux, portant vos attentes auprès de la direction et des enseignants. Il est important de soutenir leur action en participant aux élections de leurs représentants. Un panneau d'informations est à la disposition des associations de parents d'élèves à l'entrée du lycée.

N'hésitez pas à faire appel à eux en cas de problème. Il sauront vous guider et vous conseiller utilement.

FCPE : adresse mail : [daq.das@free.fr](mailto:daq.das@free.fr)



05 56 47 58 47

PEEP : adresse mail : [ape.peep.daguin@gmail.com](mailto:ape.peep.daguin@gmail.com)



07 7814 23 55